



Pessac, le 11 septembre 2019

Le Proviseur,

aux

Parents d'élèves

Objet : Elections des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration

Madame, Monsieur,

Les élections de vos représentants au conseil d'administration du lycée auront lieu

Le vendredi 11 octobre 2019.

Peuvent présenter une liste les Fédérations ou Unions de parents d'élèves, les associations déclarées de parents d'élèves, ainsi que les parents d'élèves qui ne sont pas constitués en association.

Chaque liste doit comporter au minimum 5 noms, prénoms et au maximum dix (5 titulaires, 5 suppléants) classés dans un ordre préférentiel qui déterminera l'attribution des sièges sans qu'il soit fait de distinction entre titulaires et suppléants.

Les listes signées par les candidats, devront être remises au secrétariat de direction pour

le lundi 30 septembre 2019 à 9h au plus tard.

Le matériel de vote vous sera adressé par l'intermédiaire de votre enfant au début du mois d'octobre.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Proviseur,



JM MARTINEZ

Vu et pris connaissance.
Signature des représentants légaux